



BARÈME D'HONORAIRES AU 1ER AVRIL 2022

Il est précisé que le barème des honoraires affiché ci-dessous mentionne les tarifs maximaux pratiqués par la SARL LBVImmo en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Ces taux s'entendent TVA compris, au taux en vigueur de 20%. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Frais d'agence incluant TVA/Agency Fees including TVA 2022	
Prix net vendeur	Frais
€0-€75,000	€4,500
€75,001 - €200,000	6%
€200,001 - €300,000	5%
€300,001 +	4%

Avis de Valeur d'un bien dans les limites géographiques de l'agence gratuit

- Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC)
- En cas de pourcentage, le taux s'applique sur la tranche du prix du bien
- SARL LBVImmo et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.
- L'agent commercial mandataire de la n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.